

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 30 (1982)

**Artikel:** Les aventures modernes d'un "général" antique  
**Autor:** Maier, Jean-Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728564>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les aventures modernes d'un «général» antique

Par Jean-Louis MAIER

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède une statue masculine colossale (Inv. 8938; fig. 1) faisant partie d'un groupe bien connu de la plastique romaine, où un portrait en ronde bosse (la tête) est placé sur un corps de tradition hellénistique. Bien que trop petite par rapport à celui-ci, la tête actuelle de notre sculpture est d'origine et l'ensemble a été réalisé au début du deuxième siècle après Jésus-Christ, vers 110-115<sup>1</sup>. La figure nue, drapée «à l'héroïque», comme étaient représentés les héros de la légende grecque, explique le nom de «général» qui lui est communément donné. De fait il s'agit de l'image d'un personnage important, cela va de soi, que l'on a identifié au début avec l'empereur Trajan<sup>2</sup>, maître de l'Empire de 98 à 117; mais, de nos jours, on y voit plutôt le père de ce prince, Marcus Ulpius Traianus pater<sup>3</sup>. Ce général, qui avait reçu les *ornamenta triumphalia* après sa victoire contre les Parthes en 75/76, mourut un peu avant l'année 100; mais en 112 ou 113, il fut honoré de l'apothéose<sup>4</sup>, qui pourrait expliquer notre pièce.

Si les portraits romains du musée de Genève ont été souvent examinés isolément ou par petits groupes, la dernière étude d'ensemble, qui a paru ici-même en 1978, a malheureusement été faite trop rapidement. Elle ouvre le chapitre consacré à notre «général» par les renseignements que voici: «Portrait d'homme. Inv. 8938. Tête masculine montée sur un nu héroïque. Legs Duval, 1914. Trouvée à Ancône vers 1880<sup>5</sup>». *Unicum suum!* Etienne Duval (1824-1914) est certes un des principaux mécènes genevois<sup>6</sup>; mais aucun portrait romain ne figure parmi les dix marbres qui lui appartenaient<sup>7</sup>. Nous ne relèverions pourtant pas maintenant les fautes de la notice ci-dessus reproduite, si nous n'avions pas appris fortuitement l'histoire moderne de notre statue. Celle-là se compose désormais de deux parties bien distinctes.

Grâce aux documents conservés dans notre musée, nous pouvons décrire la seconde partie des événements.

Le 12 août 1865, l'Académie royale des Beaux-Arts d'Emilie, à Bologne, examine une «statua di marmo pario dell'altezza di metri due e centimetri venti<sup>8</sup>» appartenant au Dr Gregorio Lazzarini de Castignano, mais déposée pour restauration dans l'atelier du sculpteur bolonais Salvino Salvini, professeur de cette institution: il s'agit décide-t-on, d'une «opera pregievolissima di scultura greco-romano dei bei tempi, e rappresentante l'Imperatore Traiano sotto le forme di Marte<sup>9</sup>».

Fort de cette expertise, le propriétaire propose l'achat de l'œuvre au gouvernement du jeune royaume d'Italie par lettre du 5 décembre 1866. Quelques jours plus tard, le 14, le ministre de l'Instruction publique Napoli répond de Florence – Rome est encore la capitale des Etats de l'Eglise – qu'il a désigné une commission à ce propos<sup>10</sup>.

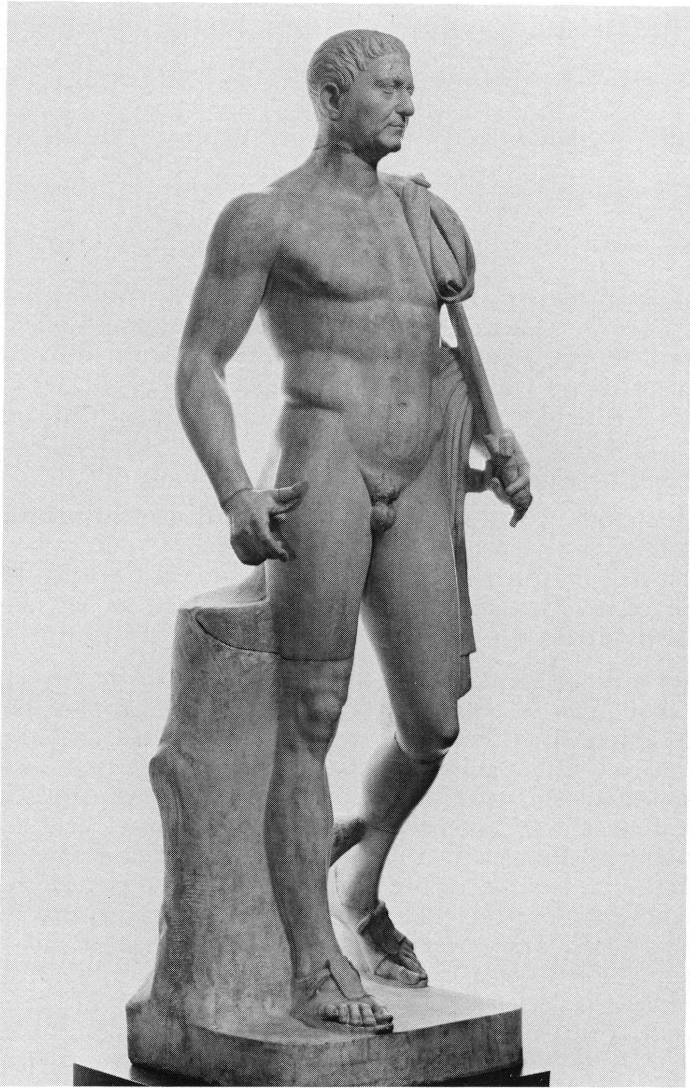
Son offre étant oubliée ou, plus probablement, rejetée, le Dr Lazzarini, établi à Ascoli Piceno, vend le 13 décembre 1867 au Dr Gaetano Girotti de Bologne, pour la somme de 13 500 liras, la statue toujours déposée chez Salvini, qui l'a restaurée<sup>11</sup>.

En décembre de l'année suivante, le quantième n'étant pas indiqué, le professeur Giovanni Battista Sezanne, de Bologne, adresse au professeur Francesco Cogorno, peintre à Gênes, une longue lettre faisant l'éloge de la statue et souhaitant son entrée dans quelque musée italien. Appelés à donner leur opinion, les sculpteurs Duprè et Fedi de Florence ainsi que les professeurs Migliorini de Rome et Cavedoni de Modène ont affirmé qu'il s'agit d'une œuvre d'art (lavoro di singolare bellezza) où ils reconnaissent, eux aussi, Trajan représenté en Mars. La lettre nous apprend, en outre, que la pièce a été retrouvée avant le milieu du siècle au bord du Misa<sup>12</sup>, au lieu-dit *le Muraccie* (sic), là où se trouvait dans l'Antiquité la ville d'Ostra<sup>13</sup>. L'écrit s'achève par le souhait que la statue soit acquise par le gouvernement<sup>14</sup>.

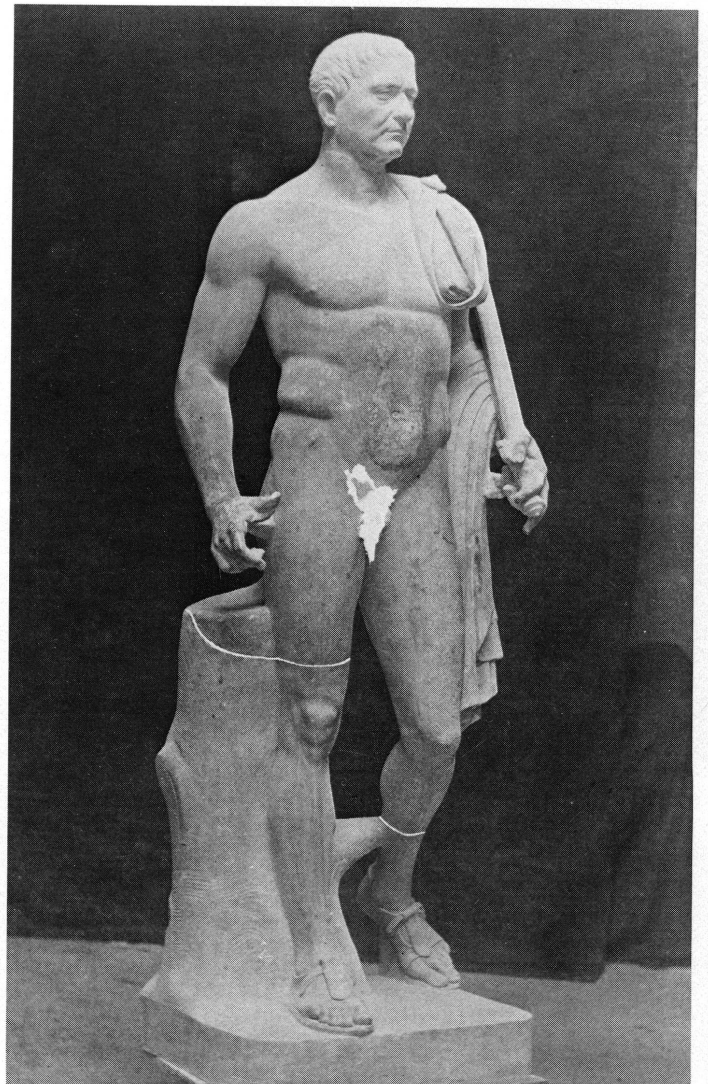
La seconde expertise a-t-elle été demandée en vue d'une nouvelle vente de la statue? Selon le *Journal de Genève* du 10 février 1893, le Dr Girotti aurait fait, sans succès, une nouvelle offre de vente à l'Etat italien. En tout cas, il semble bien vouloir se séparer de l'œuvre douze ans plus tard, puisqu'il fait imprimer à Bologne la lettre de Sezanne, à laquelle il joint une photo du marbre et l'avis donné en 1865 par l'Académie royale des Beaux-Arts d'Emilie: la brochure porte la date du 19 février 1880<sup>15</sup>.

L'année suivante, le 18 février, le Dr Girotti verse la somme de 1 700 liras au sculpteur Salvini pour son travail<sup>16</sup>. Comme il y a plus de treize ans que la restauration a été achevée, nous en déduisons qu'il y a eu contestation, probablement sur le montant des frais ou sur l'identité du débiteur.

A la mort du Dr Girotti (nous en ignorons la date exacte), la statue est entreposée au sous-sol de la maison du fils du défunt, Giovanni Mario<sup>17</sup>. C'est là que la voit



1. Photographie récente du Musée d'art et d'histoire, Genève (Yves Siza).



2. Photographie ancienne conservée à Ostra Vetere.

un de nos concitoyens, l'ingénieur Louis Franzoni (†1932). Celui-ci obtient l'autorisation de la photographier et, de retour en Suisse, il en conseille l'acquisition à la direction du musée Rath. Le projet est soutenu par Etienne Duval<sup>18</sup>. Au terme d'une négociation habilement menée, Louis Franzoni, pour la circonstance représentant le Conseil administratif de la Ville de Genève, achète la pièce pour notre cité au prix de 7 500 livres; l'acte de vente, actuellement déposé au Musée d'art et d'histoire, est dressé et signé le 20 février 1893 à Bologne chez l'avocat Ugo Magri<sup>19</sup>.

L'affaire étant dans le sac, le *Journal de Genève* a pris les devants: c'est le 10 février déjà qu'il annonce à ses lecteurs l'acquisition d'un «Trajan divinisé sous les attri-

buts de Mars vainqueur» et son arrivée en gare depuis deux jours<sup>20</sup>.

Dans le *Journal manuscrit de la direction du musée des Beaux-Arts* (musée Rath), Théodore de Saussure, responsable de cet établissement de 1872 à 1900, cite une lettre de Louis Franzoni relevant la parfaite correction de Giovanni Girotti envers Genève: «Quant à Girotti, je n'ai qu'à me louer de lui de la façon la plus complète; après la première visite de la Commission (qui aurait à autoriser la sortie d'Italie), il a reçu l'offre d'un antiquaire de vouloir bien lui céder la statue pour 9 500 livres (sic), ici à Bologne, et on a été jusqu'à lui offrir ensuite 5 000 livres de prime, soit 12 500 livres<sup>21</sup>. Girotti a dit qu'il avait donné sa parole et était engagé et, ce que j'ai beaucoup apprécié,

c'est qu'il ne m'a pas dit un mot des offres qu'on lui avait faites<sup>22</sup>.» Le directeur du musée Rath complète ces louanges l'année suivante: «M. Franzoni a affirmé depuis savoir que deux autres primes, l'une de 10 000, l'autre de 15 000 livres avaient été offertes à M. Girotti. Ces offres provenaient, à ce qu'on croit, du musée de Dresde<sup>23</sup>».

Quant à la statue, elle fut transportée, déballée et conservée à l'École des arts industriels durant toute l'année 1893, en raison d'importants travaux réalisés au musée Rath, où elle prit place en été 1894<sup>24</sup>. Elle y demeura jusqu'au moment où les collections de celui-ci furent incorporées au nouveau Musée d'art et d'histoire, officiellement inauguré le 15 octobre 1910. Notre marbre n'a donc pas été acheté d'une manière plus ou moins suspecte par quelqu'un qui en aurait ensuite fait don à un musée; mais c'est directement la Ville de Genève qui, de façon absolument légale, l'a acquis en 1893 de son légitime propriétaire, Giovanni Mario Girotti.

Acceptant avec un brin de hauteur l'admiration des visiteurs du Musée d'art et d'histoire, le «général» somnolait depuis plus de septante ans, quand une nouvelle «bataille» se déclencha contre toute attente. Le 15 septembre 1980, en effet, nous avons reçu la visite fort courtoise du professeur Mario Spadoni de Rome, membre de l'Organisation mondiale de la Santé dont le siège, on le sait, se trouve dans notre ville. Originaire d'Ostra Vetere, le médecin avait vu notre marbre et trouvé qu'il s'agissait de la statue découverte dans son pays. Il était porteur d'une lettre<sup>25</sup> du syndic (sindaco) de sa commune, le Dr Alberto Fiorani, promettant toutes les informations que nous jugerions utiles à propos de la statue en question. Le professeur Spadoni avait aussi une photocopie d'une photographie du XIX<sup>e</sup> siècle, conservée aux archives paroissiales de l'abbaye de Santa Maria di Piazza à Ostra Vetere: cette photocopie était suffisamment nette pour qu'on y voie indubitablement notre «général». Il ressortit de notre

discussion que les gens d'Ostra Vetere n'avaient plus de nouvelles au sujet du «Trajan» depuis la plaquette publiée en 1880 par le Dr Gaetano Girotti<sup>26</sup>, accusé d'avoir illicitement vendu après 1881 à un tiers une statue transportée à Bologne uniquement pour restauration.

Fidèle à sa promesse, le syndic d'Ostra Vetere nous a fait parvenir deux documents<sup>27</sup>, qui nous permettent de préciser la première partie de l'histoire moderne de notre sculpture.

En 1841, alors qu'ils travaillaient la terre, des membres de la famille Giovanni Brunetti découvrirent «una statua di marmo, di lunghezza e grossezza pari a quella di un uomo ben tarchiato e di misura non comune<sup>28</sup>». La pièce fut aussitôt vendue pour une somme très modique (per un prezzo meschinissimo) à Nicola Brunetti, père de Giovanni, chez qui on la transporta furtivement une nuit sur un char<sup>29</sup>. Manquait le bas de la statue: on le chercha en vain, mais cette fouille mit au jour un pavement de mosaïque.

En 1847, un dessin du marbre fut soumis au professeur Ariodante Fabbretti de Pérouse, qui y vit la figure d'un tribun militaire ou d'un consul des dernières années de la République romaine<sup>30</sup>.

Le premier propriétaire moderne de la sculpture l'a-t-il vendue directement au Dr Lazzarini, qui la possédait, nous l'avons vu, en 1865? Nous l'ignorons; mais selon le dernier renseignement de la commune d'Ostra Vetere, la statue fut transportée à Bologne «ove *al presente* (nous soulignons) si trova nello studio dello illustre scultore Salvini<sup>31</sup>.» C'est donc là, selon toute vraisemblance, que fut prise la photo conservée à Ostra Vetere, puisqu'elle montre le marbre *après* restauration: le Dr Paolo Pierpaoli d'Ancône<sup>32</sup> a bien voulu la faire photographier à notre intention (fig. 2).



3. Plan de la commune de Montenovo, maintenant Ostra Vetere.



Vers 1880, se ralluma une controverse, née en 1862, entre les communes voisines de Montenovo et de Montalboddo, situées de part et d'autre du Misa<sup>33</sup>, qui, toutes deux, revendiquaient une origine antique. Le 11 août 1881, un groupe de citoyens de Montenovo, dont Giovanni Brunetti, exposèrent tout ce qu'ils savaient à propos des ruines d'Ostra, situées dans leur commune, au lieu-dit *Le Muracce*<sup>34</sup>. La copie manuscrite du procès-verbal de la séance fut authentifiée le 30 août par la municipalité

pour le Ministère de l'Intérieur<sup>35</sup>. Au même moment, les autorités de Montenovo faisaient imprimer à Ancône, en faveur de leur thèse, un mémoire<sup>36</sup> reproduisant en appendice quelques documents, dont le texte de la brochure publiée l'année précédente à Bologne par le D<sup>r</sup> Girotti<sup>37</sup> et un plan d'où nous avons tiré celui que nous reproduisons (fig. 3). Le bon droit de Montenovo fut reconnu et le gouvernement italien changea le nom de la commune en celui d'Ostra Vetere.

<sup>1</sup> Cf. *Genava*, n. s., t. XXVI, 1978, p. 48.

<sup>2</sup> Voir pourtant ci-dessous, note 30 et texte correspondant. L'attribution à Trajan ayant été reconnue fautive, on parla, un certain temps, d'un Romain de l'époque de Claude. Voir la bibliographie publiée par W. DEONNA, *Ville de Genève, Musée d'art et d'histoire, Catalogue des sculptures antiques*, Genève, 1924, n° 131.

<sup>3</sup> W. DEONNA, *Portraits romains*, dans: *Musées de Genève*, janvier 1950.

<sup>4</sup> W. H. GROSS, art. *M. Ulpius Traianus (pater)*, dans: *PW Suppl.* 10, col. 1033-1035.

<sup>5</sup> *Genava*, n. s., t. XXVI, 1978, p. 46. L'auteur ignore la question de l'attribution du portrait à Ulpius.

<sup>6</sup> W. DEONNA, *Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève*, Genève, 1922, pp. 48-50.

<sup>7</sup> G. NICOLE, *Catalogue des sculptures grecques et romaines du Musée de Genève et des collections particulières genevoises*, Genève, 1914, col. 16-21.

<sup>8</sup> La hauteur exacte est de 213 cm selon *Genava*, art. cit., p. 46.

<sup>9</sup> *Sovra una Statua dell'Imperatore Traiano*, Bologne, 1880, p. 7. Nous possédons l'original de cet acte, dont la copie se trouve dans le registre de l'Académie, sous le numéro 257.

<sup>10</sup> Regno d'Italia, Ministero della Istruzione pubblica, Divisione 2a, Numero di Posizione 3, Numero del Protocollo 3882, Numero di Partenza 4914. Selon le *Journal de Genève* du 17 août 1894, Lazzarini demandait 40 000 livres.

<sup>11</sup> Le Musée de Genève possède l'original du contrat de vente, contre-signé par deux témoins. Les droits de l'Etat italien sur cet acte s'élevèrent à 222,75 livres.

<sup>12</sup> Sur la rive droite selon la lettre, qui parle du fleuve en partant de son embouchure dans l'Adriatique, à Senigallia, et en remontant à sa source; sur la rive gauche selon le langage courant, qui descend le cours d'eau. Le Misa est un fleuve côtier, long d'une trentaine de kilomètres en ligne droite. Le lieu de trouvaille de notre statue est situé environ à mi-distance.

<sup>13</sup> Cf. H. PHILIPP, art. *Ostra*, dans *PW* 18, col. 1672. Les ruines d'Ostra se trouvent à une trentaine de kilomètres en ligne droite à l'ouest d'Ancône, chef-lieu de la province.

<sup>14</sup> *Sovra una Statua dell'Imperatore Traiano*, Bologne, 1880, pp. 3-6.

<sup>15</sup> La brochure a le très long titre que voici: *Sovra una Statua dell'Imperatore Traiano rinvenuta tra i ruderi dell'antica Ostra (provincia di Ancona). Lettera inedita del fu Prof. G. B. Sezanne al Prof. Francesco Cogorno, pittore genovese, data alle stampe per cura del Dott. Gaetano Girotti di Bologna, proprietario di essa statua.*

<sup>16</sup> Nous ignorons où se trouve l'original du document; mais nous en possédons une copie. Celle-ci, certifiée conforme par Louis Franzoni, fut établie après la mort du D<sup>r</sup> Girotti.

<sup>17</sup> «En attendant qu'on disposât de son sort, la statue était entreposée dans une cave, circonstance heureuse pour nous, car elle avait pour but et elle eut pour effet de la soustraire à la formalité d'être cataloguée, ce qui aurait empêché sa sortie du pays». *Journal de Genève* du 10 février 1893, article non signé intitulé: «Une statue antique à Genève». Son auteur paraît avoir écrit cela un peu à la légère, l'achat de l'œuvre ayant été proposé à deux reprises à l'Etat italien par deux propriétaires successifs. D'ailleurs, le transfert d'Italie à Genève se fit très officiellement et, le 17 août 1894, un nouvel article du *Journal de Genève*, sous la signature d'Al.-St. Van Muyden, mentionne le dépôt provisoire «dans le sous-sol» de la maison bolonaise, sans autre considération. Voir encore ci-dessous note 20.

<sup>18</sup> La pièce n'est connue à Genève «que par une bonne photographie et par les descriptions des témoins oculaires». Art. cité. La suite du texte montre que ces descriptions sont celles de la brochure *Sovra una Statua dell'Imperatore Traiano*.

<sup>19</sup> Et l'administration demande 22,80 livres pour les frais d'enregistrement de l'acte.

<sup>20</sup> *Journal de Genève* du 10 février 1893. «M. Franzoni, avec beaucoup de dévouement, n'a épargné aucune peine et aucune démarche pour arriver à faire faire l'acquisition par le musée. Il fallait pour cela obtenir l'autorisation de sortir la statue d'Italie, ce qui, au premier abord, ne paraissait pas facile et ce à quoi on ne serait peut-être pas arrivé sans l'intervention de M. Franzoni». Th. de Saussure, *Journal manuscrit de la direction du musée Rath*, à la date du 10 février 1893 (c'est nous qui soulignons).

<sup>21</sup> Il y a manifestement là une erreur de transcription. Le plus probable est de corriger ainsi: 3000 livres de prime.

<sup>22</sup> *Journal manuscrit*, à la date du 10 février 1893.

<sup>23</sup> *Journal manuscrit*, à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1894.

<sup>24</sup> Al.-St. Van Muyden, *Le «Trajan» du Musée Rath*, dans le *Journal de Genève* du 17 août 1894.

<sup>25</sup> Adressée au directeur du musée, sans mention de son nom, la lettre porte la date du 10 septembre 1980.

<sup>26</sup> Voir plus haut, note 15.

<sup>27</sup> Avec une aimable lettre datée du 21 février 1981 et adressée à moi-même.

<sup>28</sup> Déclaration de Giovanni Brunetti, reproduite à la troisième page manuscrite de la *Copia autentica di Documento a comprova che i Ruderi della antica Città di Ostra sussistono nel Territorio del Comune di Montenovo, Contrada Muracce*.

<sup>29</sup> ... trasportata sopra un carro nottetempo, acciò nessuno venisse a saperlo. *Ibid.*

<sup>30</sup> Lettre de l'abbé Giuseppe Moro au marquis Filippo Raffaelli, le 27 mars 1857, mentionnée par les *Relazione e memorie storiche sulla controversia tra Montalboddo et Montenovo per cambiamento di denominazione*, Ancona, 1881, p. 29. Au même endroit, il est rappelé une lettre de ce marquis à une femme dénommée Giuditta Raffaelli Sciaiva: écrite le 10 juillet 1856, celle-ci révèle que le professeur Hensen, de l'Institut archéologique allemand de Rome, estimait que la statue était l'œuvre d'un excellent artiste grec. Selon une autre lettre encore, écrite par le même marquis le 22 juin 1881 à David Buti Pecci (cf. *Relazione...*, p. 28), Hensen voulait publier le dessin dans le bulletin de l'Institut, mais le projet ne vit pas le jour.

<sup>31</sup> *Relazione...*, p. 28.

<sup>32</sup> A la suite de la visite à Genève du professeur Spadoni, le Musée d'art et d'histoire lui avait envoyé des photos pour étude. Il a répondu par lettre du 31 janvier 1981.

<sup>33</sup> Voir plus haut, note 12.

<sup>34</sup> En 1868, la lettre de Sezanne parle des *Muraccie*. Voir plus haut, p. 83. Tous les documents de Montenovo orthographient *Muracce*, même lorsqu'ils reproduisent la lettre de Sezanne. *Relazione...*, p. 39. Tel doit donc être le nom exact.

<sup>35</sup> Voir le titre plus haut, note 28.

<sup>36</sup> Le titre en a été donné à la note 30.

<sup>37</sup> *Relazione...*, pp. 39-42. Voir plus haut, note 15. La date de parution indiquée ici, le 19 février 1881, est fautive, l'année exacte 1880 étant donnée à la page 27.